

II.2.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE
INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE DE KINSHASA
I.S.C.
B.P. 16.596
KINSHASA/GOMBE



Kinshasa, Le 12 Aout 2003

SECRETARIAT GENERAL ACADEMIQUE

N°/Réf. 1041....ISC/SGAC/C.Y./LM/2003.

DOSSIER : WIYOMBO EKONONGO
OPTION : MARKETING
ANNEE ACADEMIQUE : 2002-2003

CONCERNE : CONFIRMATION DE REUSSITE

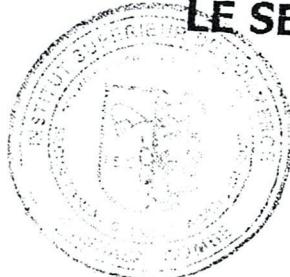
Monsieur,

Je viens par la présente vous confirmer que Mme, Mlle,
Mr.....WIYOMBO EKONONGO.....dont la constitution du dossier exige son
diplôme de Graduat a effectivement suivi et terminé
avec...DISTINCTION.....sa Licence en Sciences Commerciales et
Financières.

Cependant, bien que l'intéressé ait satisfait aux épreuves de fin
de cycle à l'Institut Supérieur de Commerce de Kinshasa au cours de
l'année académique...2002-2003.....son diplôme ne pourra lui être
disponible qu'après entérinement par l'autorité compétente. Je tiens à vous
informer aussi que nous ne sommes pas autorisés à délivrer à nos finalistes
des attestations tenant de lieu de diplôme.

D'avance, je vous remercie de votre compréhension et vous prie
d'agréer Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

LE SECRETAIRE GENERAL ACADEMIQUE



CHARLES YEZI
Professeur Ordinaire



II.2.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE
INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE DE KINSHASA
I.S.C.
B.P. 16.596
KINSHASA/GOMBE



Kinshasa, Le 12 Aout 2004

SECRETARIAT GENERAL ACADEMIQUE

N°/Réf. 1041...ISC/SGAC/C.Y./LM/2004.

DOSSIER : WIYOMBO EKONONGO

OPTION : MARKETING

ANNEE ACADEMIQUE : 2002-2003

CONCERNE : CONFIRMATION DE REUSSITE

Monsieur,

Je viens par la présente vous confirmer que Mme, Mlle, Mr.....WIYOMBO EKONONGO.....dont la constitution du dossier exige son diplôme de Graduat a effectivement suivi et terminé avec...DISTINCTION.....sa Licence en Sciences Commerciales et Financières.

Cependant, bien que l'intéressé ait satisfait aux épreuves de fin de cycle à l'Institut Supérieur de Commerce de Kinshasa au cours de l'année académique....2002-2003.....son diplôme ne pourra lui être disponible qu'après entérinement par l'autorité compétente. Je tiens à vous informer aussi que nous ne sommes pas autorisés à délivrer à nos finalistes des attestations tenant de lieu de diplôme.

D'avance, je vous remercie de votre compréhension et vous prie d'agréer Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

LE SECRETAIRE GENERAL ACADEMIQUE



CHARLES YEZI
Professeur Ordinaire



II.2.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE
INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE DE KINSHASA
I.S.C.
B.P. 16.596
KINSHASA/GOMBE



Kinshasa, Le 12 Aout 2005

SECRETARIAT GENERAL ACADEMIQUE

N°/Réf. 1041...ISC/SGAC/C.Y./LM/2005.

DOSSIER : WIYOMBO EKONONGO

OPTION : MARKETING

ANNEE ACADEMIQUE : 2002-2003

CONCERNE : CONFIRMATION DE REUSSITE

Monsieur,

Je viens par la présente vous confirmer que Mme, Mlle, Mr.....WIYOMBO EKONONGO.....dont la constitution du dossier exige son diplôme de Graduat a effectivement suivi et terminé avec.....DISTINCTION.....sa Licence en Sciences Commerciales et Financières.

Cependant, bien que l'intéressé ait satisfait aux épreuves de fin de cycle à l'Institut Supérieur de Commerce de Kinshasa au cours de l'année académique....2002-2003.....son diplôme ne pourra lui être disponible qu'après entérinement par l'autorité compétente. Je tiens à vous informer aussi que nous ne sommes pas autorisés à délivrer à nos finalistes des attestations tenant de lieu de diplôme.

D'avance, je vous remercie de votre compréhension et vous prie d'agréer Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

LE SECRETAIRE GENERAL ACADEMIQUE

CHARLES YEZI
Professeur Ordinaire





II.2.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE
INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMMERCE DE KINSHASA
I.S.C.
B.P. 16.596
KINSHASA/GOMBE



Kinshasa, Le 12 Aout 2006

SECRETARIAT GENERAL ACADEMIQUE

N°/Réf. 1041 ISC/SGAC/C.Y./LM/2006

DOSSIER : WIYOMBO EKONONGO

OPTION : MARKETING

ANNEE ACADEMIQUE : 2002-2003

CONCERNE : CONFIRMATION DE REUSSITE

Monsieur,

Je viens par la présente vous confirmer que Mme, Mlle, Mr.....WIYOMBO EKONONGO.....dont la constitution du dossier exige son diplôme de Graduat a effectivement suivi et terminé avec...DISTINCTION.....sa Licence en Sciences Commerciales et Financières.

Cependant, bien que l'intéressé ait satisfait aux épreuves de fin de cycle à l'Institut Supérieur de Commerce de Kinshasa au cours de l'année académique...2002-2003.....son diplôme ne pourra lui être disponible qu'après entérinement par l'autorité compétente. Je tiens à vous informer aussi que nous ne sommes pas autorisés à délivrer à nos finalistes des attestations tenant de lieu de diplôme.

D'avance, je vous remercie de votre compréhension et vous prie d'agréer Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

LE SECRETAIRE GENERAL ACADEMIQUE

CHARLES YEZI
Professeur Ordinaire





II.2.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE
INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE DE KINSHASA
I.S.C.
B.P. 16.596
KINSHASA/GOMBE



Kinshasa, Le 12 Aout 2003

SECRETARIAT GENERAL ACADEMIQUE

N°/Réf. 1041 ISC/SGAC/C.Y./LM/2003

DOSSIER : WIYOMBO EKONONGO

OPTION : MARKETING

ANNEE ACADEMIQUE : 2002-2003

CONCERNE : CONFIRMATION DE REUSSITE

Monsieur,

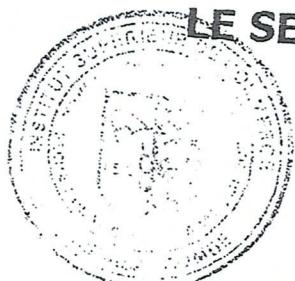
Je viens par la présente vous confirmer que Mme, Mlle,
Mr.....WIYOMBO EKONONGO.....dont la constitution du dossier exige son
diplôme de Graduat a effectivement suivi et terminé
avec...DISTINCTION.....sa Licence en Sciences Commerciales et
Financières.

Cependant, bien que l'intéressé ait satisfait aux épreuves de fin
de cycle à l'Institut Supérieur de Commerce de Kinshasa au cours de
l'année académique....2002-2003.....son diplôme ne pourra lui être
disponible qu'après entérinement par l'autorité compétente. Je tiens à vous
informer aussi que nous ne sommes pas autorisés à délivrer à nos finalistes
des attestations tenant de lieu de diplôme.

D'avance, je vous remercie de votre compréhension et vous prie
d'agréer Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

LE SECRETAIRE GENERAL ACADEMIQUE

CHARLES YEZI
Professeur Ordinaire





II.2.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE
INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMMERCE DE KINSHASA
I.S.C.
B.P. 16.596
KINSHASA/GOMBE



Kinshasa, Le 12 Aout 2003

SECRETARIAT GENERAL ACADEMIQUE

N°/Réf. 1041 ISC/SGAC/C.Y./LM/2003

DOSSIER : WIYOMBO EKONONGO

OPTION : MARKETING

ANNEE ACADEMIQUE : 2002-2003

CONCERNE : CONFIRMATION DE REUSSITE

Monsieur,

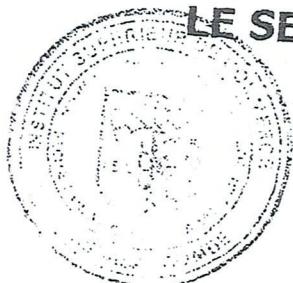
Je viens par la présente vous confirmer que Mme, Mlle, Mr.....WIYOMBO EKONONGO.....dont la constitution du dossier exige son diplôme de Graduat a effectivement suivi et terminé avec...DISTINCTION.....sa Licence en Sciences Commerciales et Financières.

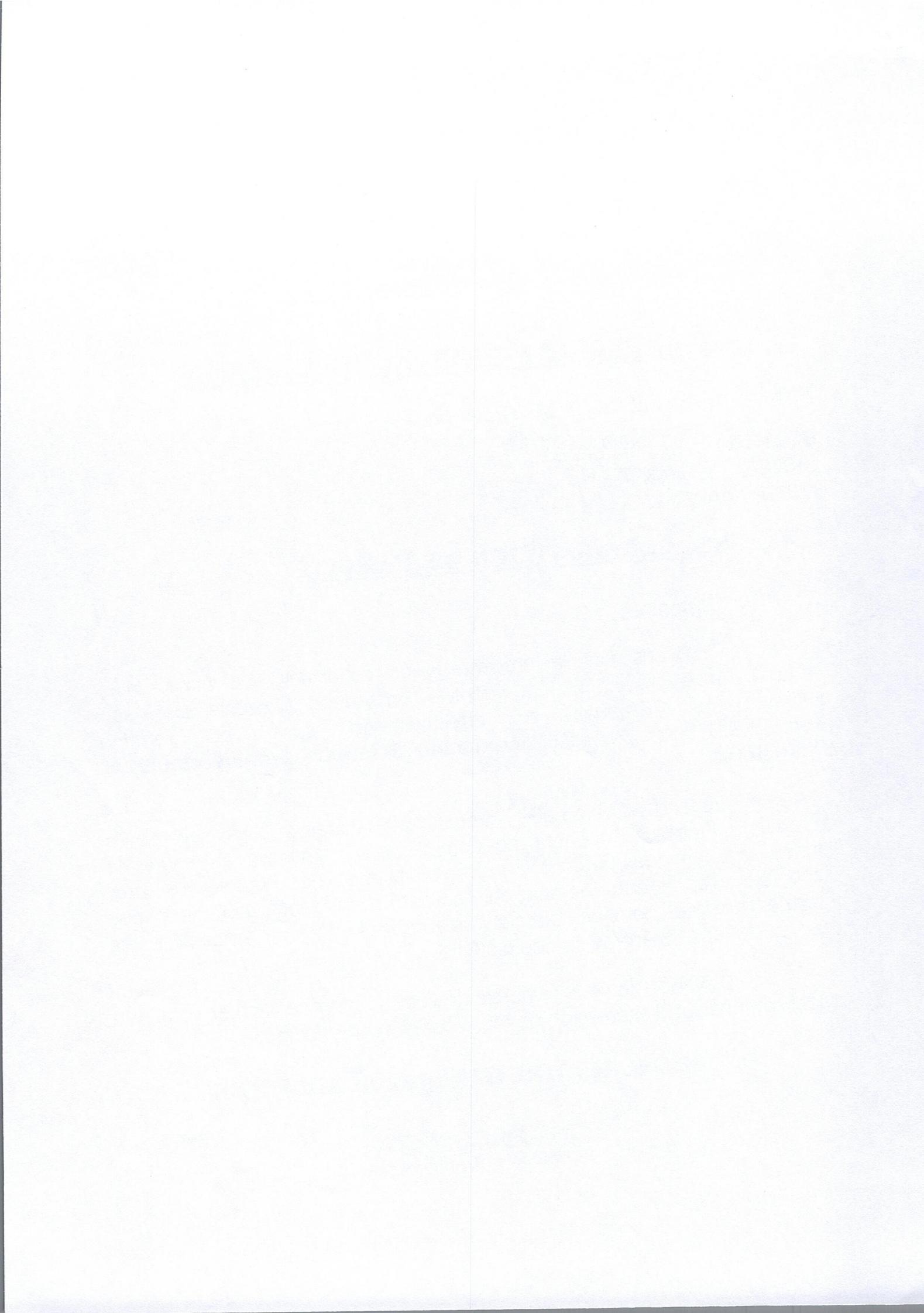
Cependant, bien que l'intéressé ait satisfait aux épreuves de fin de cycle à l'Institut Supérieur de Commerce de Kinshasa au cours de l'année académique...2002-2003.....son diplôme ne pourra lui être disponible qu'après entérinement par l'autorité compétente. Je tiens à vous informer aussi que nous ne sommes pas autorisés à délivrer à nos finalistes des attestations tenant de lieu de diplôme.

D'avance, je vous remercie de votre compréhension et vous prie d'agrérer Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

LE SECRETAIRE GENERAL ACADEMIQUE

CHARLES YEZI
Professeur Ordinaire

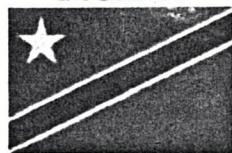




109

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET ACCISES

D.G.D.A



Le Directeur Général

ORDRE DE MISSION N° DGDA/DG/DRH/049 /2013

Messieurs : **NTAMBUE KANKU ET WIYOMBO EKONONGO**

Matricules : **901.311 et 900.979**

Grades : **DIRECTEUR ET CHEF DE BUREAU**

Fonctions : **DIRECTEUR ET CONTROLEUR**

Sont désignés pour effectuer une mission officielle à : **Bruxelles en Belgique**

Durée de la mission : **12 JOURS**

Départ le : **17 MARS 2013**

Retour le : **28 MARS 2013**

Objet de la mission : **Participer aux travaux de la 32^{ème} session du comité de la lutte contre la fraude et au séminaire sur la lutte contre le détournement et le trafic illicite des précurseurs chimiques susceptibles d'être utilisés par des terroristes et d'autres organisations criminelles pour fabriquer les engins explosifs.**

Mode de transport et itinéraire : **AVION : KINSHASA-BRUXELLES-KINSHASA.**

Indemnités accordées : **A CHARGE DE LA DGDA**

Observations : **LES AUTORITES TANT CIVILES QUE MILITAIRES SONT PRIÉES D'APPORTER ASSISTANCE AUX INTÉRÉSSES EN CAS DE NÉCESSITÉ.**

Fait à Kinshasa, le 04/03/2013.

09 MAR 2013

VISA MINISTRE DES FINANCES

Patrice KITEBI

MINISTRE DELEGUE

Déo RUGWIZA MAGERA

Deo Rugwiza Magera
DIRECTEUR GENERAL

**OFIDA**

OFFICE DES DOUANES ET ACCISES

Président Régional XX

**DECISION N° DG /DAF/PDG/DP/NB/ 030 /94 PORTANT NOMINATION
AU GRADE DE VERIFICATEUR**

Le Président - Délégué Général,

Vu la loi n° 78-002 du 06 Janvier 1978 portant dispositions générales applicables aux Entreprises Publiques, spécialement en ses articles 23 et 24;

Vu l'Ordonnance n° 79-114 du 15 Mai 1979 portant création de l'Office des Douanes et Accises, en abrégé " OFIDA" spécialement ses article 28 et 29;

Vu la Convention Collective de l'Office, spécialement en son article 35;

Vu la proposition de nomination présentée par les Directions Régionales de l'OFIDA/Kin - Est et Kin - Aéro;

D_E_C_I_D_E

Article 1^{er} : Sont nommés au grade de :

VERIFICATEUR KIN - AERO

1) AMBELE NGONDO	matricule	900.507
2) BAVANGILA YALA	"	900.509
3) KANA KANA ANKWIS	"	900.513
4) KANZA MAYELA	"	900.542
5) KASEYA TSHINGOMA	"	900.515
6) NGATCHEBO NZOLI	"	900.518
7) OSONKIE IZAMISUMI	"	900.544
8) PINDA TSHISHIKU	"	900.558
9) KAWAYA NKULU	"	900.738
10) MUSEME SAFI	"	900.747
11) NTUMBA MWADI	"	900.780

